

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	16
Artikel:	L'école moderne [suite et fin]
Autor:	Berset, Marcellin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1041242

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école moderne.

(Suite et fin.)

L'école moderne n'est-elle donc pas l'Eldorado de l'enfance ? La répression des absences par des amendes a-t-elle encore sa raison d'être ? Le moment ne semble-t-il pas venu d'agir en sens inverse, d'inscrire dans la nomenclature des punitions la privation d'un ou de plusieurs demi-jours de classe selon la gravité de la faute à punir ? Cela serait logique et nos populations devraient posséder une mentalité permettant de réaliser cette petite réforme. Je doute que l'expérience puisse être tentée avec quelque chance de succès même dans les coins les plus heureux et les mieux pensants de notre bonne terre fribourgeoise ; inutile de parler du fiasco colossal qu'elle subirait dans la capitale du canton. Il existe une grande disparité de goûts, d'aptitudes au travail, d'habitudes entre les écoliers des campagnes et ceux des centres ouvriers. Ici, l'éducation familiale étant nulle ou très rudimentaire, l'enfant se trouve livré à lui-même dès sa prime jeunesse. N'étant pas habitué à un travail régulier et suivi à la maison paternelle, la paresse, l'insouciance ont le champ libre ; il s'y abandonne tout entier. Si le travail est un besoin et une nécessité, il est surtout le produit de l'habitude. La volonté n'étant pas cultivée par des actes journaliers il est bien compréhensible que l'enfant se montre rebelle devant l'effort que réclame son instruction d'abord, le sérieux apprentissage d'un métier plus tard. On croit trop que l'école peut tout réparer. Les meilleures résolutions s'évanouissent en franchissant le seuil de l'école et l'influence de la rue a vite repris ses droits. Pourtant la grande majorité de nos ouvriers sont de très braves gens et leur tête est peuplée de bonnes intentions. La vie est dure pour eux et je leur accorde de très nombreuses circonstances atténuantes. Depuis quatorze ans que j'ai le laborieux honneur d'être l'éducateur de leurs enfants, j'ai souvent remarqué chez eux des qualités de courage, d'endurance de cœur inconnues dans les milieux bourgeois. C'est pourquoi il me répugne d'adresser à ces laborieux le moindre blâme ; j'aimerais pouvoir trouver des mots aimables pour leur dire que lorsqu'on a procuré à ses enfants le gîte et le couvert, on n'a fait que la moitié de son devoir. Est-ce peut-être parce que la société prévoit les gestes et les

besoins de leurs enfants qu'ils se déchargeant sur nous de toute initiative et de la plus grande partie de leur responsabilité. Chaque année il faut enregistrer une baisse dans l'application à l'étude et dans la régularité de la fréquentation. En hiver, le travail obtenu est encore relativement bon, mais durant la belle saison ce n'est qu'au prix d'une lutte acharnée que l'on évite un déchet trop considérable. Un clair rayon de soleil, un coin du ciel bleu, le souvenir d'un cerisier entrevu et visité la veille, l'absence d'un camarade de pupitre suffisent à réveiller le primitif qui sommeille au fond de leur nature ; le descendant des nomades sortis des forêts de la Germanie et d'ailleurs s'impatiente, se sent follement épris de liberté. Le corps est en classe mais l'esprit accomplit les plus merveilleuses randonnées. C'est là un phénomène qui accuse une grande parenté avec celui tant de fois observé par le *squatter de la prairie* et que James-Fenimores Cooper a gravé dans nos mémoires : le cheval domestique hennit, s'emporte, bondit dans les brancards au seul appel du congénère sauvage qui, crinière au vent, traverse dans un galop frénétique l'immense plaine qui forme son royaume.

Quelle remède pourrait-on découvrir pour guérir la maladie du manque de volonté chez nos enfants ? On le trouverait peut-être en réalisant une collaboration plus intime entre l'école et la famille. Il serait aisément de sortir la famille de son rôle trop passif en faisant intervenir le jeu si puissant des intérêts : donnons-lui une influence sur l'école. Cela pourrait se faire par une légère décentralisation de notre système scolaire. Chaque quartier, chaque groupement scolaire nommerait une commission scolaire avec des attributions nettement définies concernant la fréquentation, la discipline, la conduite, le travail, la surveillance et la tenue des écoliers hors de l'école. Le droit de nomination de cette commission appartiendrait aux représentants des familles ; le sexe aimable serait électeur et éligible au même titre que le sexe rude et barbu. J'exprime en cela une idée dont la paternité ne m'appartient pas. Elle a été agitée en France vers la fin du dernier hiver et soutenue jusque dans les grands quotidiens par des personnages haut cotés du monde pédagogique français. Elle doit avoir une certaine valeur, car il est indubitable que notre système scolaire trop centralisé, engendre l'indifférence des familles. L'expérimenter ce serait adopter le *self government*, cher aux Américains, dans un cadre élargi. Mes renseignements ne me permettent pas d'affirmer que les Yankees le pratiquent ainsi ; la chose est

vraisemblable vu leur esprit pratique et viril. La volonté est encore une plante ou trop rare ou trop chétive chez nous. Ses racines ne trouveront jamais une nourriture suffisante à l'école seule ; il est nécessaire qu'elles s'enfoncent jusque dans le terrain de la famille. Cela est d'autant plus désirable pour que l'école puisse produire son maximum que nos programmes sont très chargés, les heures de classe trop courtes et les éléments de dissipation multipliés. Verrons-nous encore longtemps, après l'émancipation, la généralité de nos jeunes gens se soustraire à la contrainte de l'apprentissage ? Oui, si l'école reste abandonnée à elle-même. Il n'est pas nécessaire de posséder un sens critique bien étendu pour se rendre compte que le domaine de l'école n'est, dans cette question, que spéculatif ; elle ne peut que cultiver l'étude ; à la famille appartient le domaine des réalisations pratiques. Ecole et famille, voilà deux forces qui se neutralisent quand elles se combattent, qui s'anémient lorsqu'elles s'ignorent. Faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour les unir, les faire agir de concert et, alors seulement, nous connaîtrons toute la puissance de l'école moderne. Marcellin BERSET.

NOTRE ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

La composition, voilà certes une branche dont les procédés d'enseignement aussi complexes que variés ont déjà occasionné bien des hésitations et bien des découragements au maître même le plus habile et le plus expérimenté. Que de fois n'avez-vous pas entendu un collègue faire des réflexions du genre de celle-ci : vraiment, je ne sais plus comment m'y prendre pour réussir dans la composition ; mes élèves ne réalisent presque pas de progrès, malgré toute la peine que je me donne.

A ce propos, passons rapidement en revue certains procédés défectueux encore en honneur pourtant dans bien des écoles et montrons du doigt quelques sentiers sans doute plus ou moins battus déjà que l'on pourra pratiquer avec profit. Et d'abord, quel est le but à atteindre ? En résumé, on peut dire que l'enseignement de la composition doit apprendre à exprimer avec correction des idées justes.

En ce qui concerne le nombre d'exercices à faire durant un temps déterminé, comme aussi le développement des